



# ÉCONOMIE

ZONE EURO

## Un répit de courte durée

Les marchés boursiers ont chuté, dans l'attente d'une décision des agences de notation

Paris — Les marchés boursiers ont dévié hier dans une zone euro sous haute tension, suspendue au verdict de l'agence Standard & Poor's (S&P) sur le triple A de ses meilleurs élèves et secouée par un nouvel avertissement de sa concurrente Moody's.

Le répit généré par l'engagement des responsables européens, à l'exception du Royaume-Uni, à renforcer la discipline budgétaire en zone euro aura donc été de courte durée. Milan a chuté de 3,8 %, Francfort de 3,4 %, Madrid de 3,1 % et Paris de 2,6 % tandis que Londres limitait les pertes à 1,8 %.

A New York le Dow Jones a cédé 1,3 %. Selon les chiffres définitifs à la clôture, le Dow Jones a perdu 162,87 points à 12 021,39 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 34,59 points à 2612,26 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a reculé de 1,5 % (-18,72 points) à 1236,47 points.

En France, l'un des quinze pays de la zone menacés de dégradation par S&P, l'exécutif s'est employé à préparer les esprits.

Une dégradation «serait une difficulté de plus, mais pas insurmontable», a assuré le président Nicolas Sarkozy. L'accord de Bruxelles «crée les conditions du rebond et de la sortie de crise», a-t-il soutenu.

Les timides effets du sommet européen avaient commencé à s'éroder dès samedi lorsque le chancelier autrichien Werner Faymann avait estimé que l'accord manquait «de la puissance nécessaire pour avoir un effet durable».

Tombé tôt hier matin, le communiqué de l'agence de notation financière Moody's a définitivement fait retomber le petit vent d'optimisme. L'agence a pointé «l'absence de mesures pour stabiliser les marchés sur le court terme». Dans ces conditions, selon elle, «la zone euro, et l'Union européenne plus largement, restent sujettes à de nouveaux chocs» tandis qu'une «menace persistante» pèse sur la «cohésion de la zone». Moody's envisage toujours d'abaisser les notes souveraines des pays de l'Union européenne, une dégradation qui pourrait intervenir durant le premier trimestre 2012.

Standard & Poor's a annoncé son intention de se prononcer «aussitôt que possible» — au vu des résultats du sommet européen — sur les notes de quinze pays de l'Union monétaire.

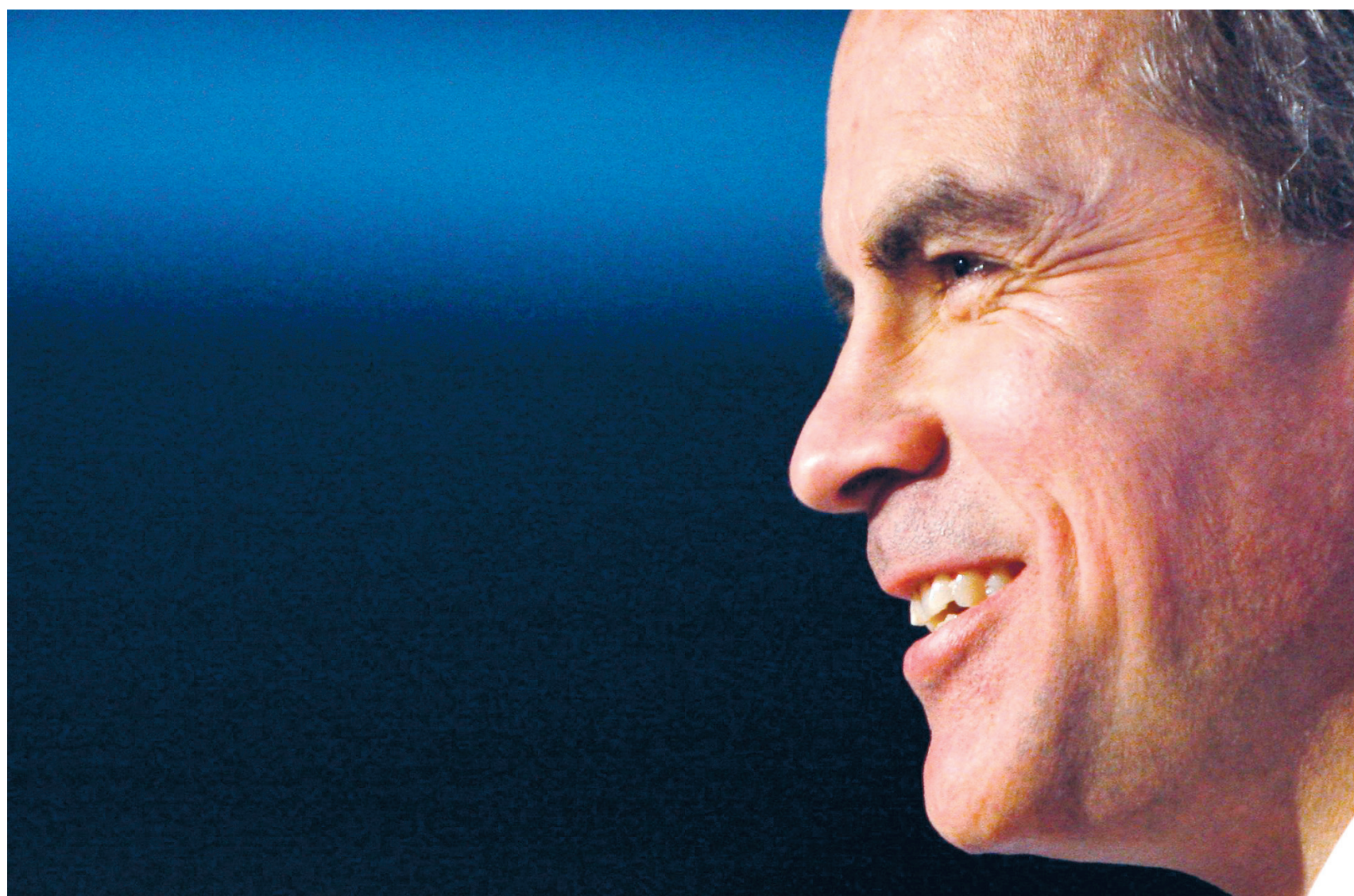
Le dernier grand pays à avoir perdu son précieux triple A n'était autre que les États-Unis, cet été. Annoncé comme un cataclysme, l'abaissement de sa note ne s'est finalement pas traduit par une augmentation du coût du financement de la dette pour la première économie mondiale. Mais la situation semble plus délicate pour les pays de la zone euro, qui ne bénéficient pas du dollar, monnaie de réserve, et ne peuvent compter sur le dynamisme de leur marché intérieur.

L'intervention de Moody's «a réactivé l'aversion au risque des investisseurs en pointant l'absence de solution nouvelle» après Bruxelles, a commenté l'analyste David White de Spreadex. «Les

VOIR PAGE B 2: RÉPIT



STAN HONDA AGENCE FRANCE-PRESSE



SHAUN BEST REUTERS

Mark Carney: «Cette situation pourrait mener à une déflation par la dette et à des défauts de paiement désordonnés, ce qui serait susceptible de provoquer d'importants transferts de richesse et des troubles sociaux.»

L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS EN DIFFICULTÉ

## Le Canada peut profiter de la crise

C'est le temps d'investir et de se tourner vers les économies émergentes, dit Mark Carney à l'intention des entreprises

Toronto — Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, affirme que les économies des pays industrialisés font face à un immense défi en raison de leurs dettes, situation dont le Canada pourrait toutefois tirer profit.

Lors d'une allocution prononcée devant l'Empire Club du Canada et le Canadian Club de Toronto, hier, M. Carney a observé que l'Europe et les États-Unis traversaient une période historique de réduction des leviers d'endettement d'une rare intensité. «Si la direction du processus est claire, son envergure et sa rapidité ne le sont pas. Celui-ci pourrait être long et ordonné ou abrupt et chaotique.» La tâche est si importante que le gouverneur l'a comparée à ce qui s'est passé durant la Grande Dépression des années 30, ajoutant que rien n'assurait que les choses se passeraient en douceur.

«En raison de la réduction des leviers d'endettement, l'économie mondiale risque d'entrer dans une période prolongée de demande insuffisante», a déclaré M. Carney. «Si elle est mal gérée, cette situation pourrait mener à une déflation par la dette et à des défauts de paiement désordonnés, ce qui serait susceptible de provoquer d'importants transferts de richesse et des troubles sociaux», a-t-il ajouté.

En Europe, la crise de la dette a mené certains pays lourdement endettés à revoir à la baisse leurs régimes de retraite, à supprimer

des milliers d'emplois dans le secteur public et à augmenter les impôts, dans le cadre de mesures d'austérité devant permettre d'équilibrer les finances publiques et d'obtenir une aide financière.

M. Carney a observé que la position fiscale des gouvernements canadiens était la meilleure parmi les pays industrialisés membres du G7, et que celle des sociétés était à son niveau le plus

«Notre position robuste nous offre la possibilité de procéder aux ajustements nécessaires pour continuer à prospérer»

bas. «La vertu relative dont a fait preuve le Canada tout au long du supercycle de la dette nous confère une position privilégiée maintenant que le cycle s'est inversé», a-t-il affirmé.

«Notre position robuste nous offre la possibilité de procéder aux ajustements nécessaires pour continuer à prospérer dans un contexte de réduction des leviers d'endettement. Cependant, les occasions ne sont valables que si on les saisit», a-t-il ajouté.

Au Canada, l'encours de la dette non financière, c'est-à-dire la dette détenue hors du secteur financier, a augmenté moins que celui des autres pays du G7 au cours des vingt dernières années.

Néanmoins, la dépendance de notre économie «aux dépenses des ménages alimentées par l'endettement doit être réduite et les entreprises canadiennes doivent investir afin d'améliorer leur productivité et d'avoir accès aux marchés émergents en expansion rapide.» M. Carney a estimé que les entreprises, en particulier, devaient sauter sur l'occasion avant qu'elle ne s'envole. «Les entreprises canadiennes, dont les bilans ont rarement été aussi solides, ont les moyens — et les incitations — d'agir, a-t-il dit. Elles devraient tenir compte de quatre réalités: elles ne sont pas aussi productives qu'elles pourraient l'être; elles ne sont pas assez exposées aux marchés émergents en essor rapide; celles qui font partie du secteur des produits de base peuvent s'attendre à des prix relativement élevés pendant un certain temps et elles peuvent toutes bénéficier d'un des systèmes financiers les plus résilients au monde.»

Il a ajouté croire que dans un monde où la réduction des leviers d'endettement freine la demande sur «nos marchés étrangers traditionnels», les entreprises canadiennes doivent «absolument investir» afin d'améliorer leur productivité et d'avoir accès aux marchés émergents en expansion rapide.

D'après La Presse canadienne

L'analyse de Benoît Cœuré, candidat français au directoire de la BCE

## Les marchés ont mal interprété les décisions du sommet européen

Strasbourg — La zone euro s'est dotée d'un plan crédible et d'une capacité de réaction financière suffisante, mais les marchés n'ont pas saisi la portée de ces décisions, a affirmé hier à Strasbourg Benoît Cœuré, candidat français au directoire de la Banque centrale européenne (BCE).

La BCE «a pris une mesure très forte» avec le guichet de refinancement à trois ans, qui va permettre aux banques privées de l'UE de bénéficier de liquidités à des taux faibles pour financer l'économie et d'acheter des titres d'État, a-t-il expliqué au cours d'une audition devant la commission des affaires économiques du Parlement européen. «Les marchés n'ont pas pleinement compris la portée de cette mesure», a-t-il affirmé.

M. Cœuré, économiste de formation et directeur général adjoint de France Trésor, a par ailleurs souligné le rôle du FESF, le fonds euro-

péen de stabilité financière, avec sa capacité de levier. Il a rappelé l'intérêt manifesté pendant le sommet du G20 à Cannes par des «partenaires privés hors de la zone euro» en vue d'apporter des financements à la zone euro. «Avec les décisions prises lors du dernier sommet, il va falloir retourner les voir», a-t-il dit. «Mais il ne faut pas attendre de solution magique, simplement l'apport de financements supplémentaires», a-t-il précisé.

Interrogé sur les euro-obligations, défendues par le Parlement européen, mais refusées par l'Allemagne, M. Cœuré a jugé qu'elles faisaient «partie de la solution pour l'eurozone». Mais elles «ne sont pas possibles en l'état», a-t-il affirmé.

Ces «eurobonds» sont «dangereux sans discipline budgétaire», a averti le responsable. «Je suis favorable aux eurobonds, mais plus comme

VOIR PAGE B 2: MARCHÉS



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Benoît Cœuré

# LES MARCHÉS BOURSIERS



## LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	223 748	11 907,89	-126,86	-1,1	Matériaux	66 538	370,78	-9,32	-2,5
S&P TX20	60 971	614,71	-11,06	-1,8	Immobilier	3 859	202,27	-0,28	-0,1
S&P TX60	144 061	675,55	-7,42	-1,1	Télécoms	5 758	101,59	+0,82	0,8
S&P TX60 Cap.	144 061	747,02	-8,21	-1,1	Serv. collect.	6 191	219,79	-0,08	-0,0
Cons. de base	4 830	206,48	+1,44	0,7	Métaux/minerais	17 394	1 118,01	-31,49	-2,7
Cons. discrét.	14 689	82,27	-0,19	-0,2					
Énergie	60 381	264,25	-4,65	-1,7					
Finance	40 565	164,72	-0,75	-0,5					
Aurifère	51 388	391,71	-11,34	-2,8					
Santé	879	58,87	-0,20	-0,3					
Tech. de l'info	2 778	24,91	-0,17	-0,7					
Industrie	9 233	104,43	-0,39	-0,4					

### TSX CROISSANCE

TSX Venture	88 761	1 490,92	-56,39	-3,6
-------------	--------	----------	--------	------

Consultez toutes les cotes boursières sur [www.vmdconseil.ca](http://www.vmdconseil.ca)

**HIER À LA BOURSE: Toronto a reculé d'environ 1 %, alors que les agences de notation ont confirmé ce que soupçonnaient les marchés: l'entente de la semaine dernière pour résoudre la crise de la dette en Europe ne va pas assez loin et ne propose rien pour régler les problèmes immédiats. Conséquence: les marchés ont chuté.**

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE</b>							
▲ Alim. Couche-Tard	ATD.B	30,46	0,51	1,70	217	24,16	31,34
Astral Media	ACM.A	33,65	0,30	0,90	90	31,00	42,77
Canadian Tire	CTC.A	65,58	0,48	0,74	121	51,80	68,93
Cogeco	CCA	50,12	-0,24	-0,48	30	39,56	51,91
Corus	CJR.B	19,42	0,09	0,47	194	18,18	23,78
Jean Coutu	PJC.A	13,44	0,07	0,52	198	9,18	13,66
Loblaws	L	38,20	0,04	0,10	329	34,51	42,27
▼ Magna	MG	36,22	-0,45	-1,23	2 022	31,91	61,65
Metro	MRU.A	52,90	0,05	0,09	557	42,11	53,25
▲ Quebecor	QBR.B	33,16	0,57	1,75	35	26,52	38,90
▲ Rona	RON	9,71	0,11	1,15	61	8,64	15,40
Saputo	SAP	38,55	0,14	0,36	1 578	35,80	49,05
Shaw	SJR.B	20,25	-0,09	-0,44	589	19,10	22,45
Shoppers Drug Mart	SC	43,22	0,23	0,54	849	36,67	43,43
▼ Tim Hortons	TH	49,49	-1,39	-2,73	916	40,38	52,75
▼ Transat A.T.	TRZ.B	6,69	-0,25	-3,60	10	5,56	19,97
▼ Yellow Media	YLO	0,18	-0,01	-5,26	5 883	0,12	6,39

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>ÉNERGIE</b>							
▼ Cameco	CCO	18,41	-0,38	-2,02	858	17,25	44,28
▼ Canadian Natural	CNQ	37,26	-0,40	-1,06	2 517	27,25	50,50
Canadian Oil Sands	COS	20,99	0,07	0,33	4 286	18,17	33,94
Enbridge	ENB	36,63	-0,05	-0,14	2 332	27,04	36,94
▼ EnCana	ECA	19,01	-0,54	-2,76	2 385	18,62	34,25
▼ Enerplus	ERF	25,68	-0,47	-1,80	395	23,00	32,83
Nexen	NXY	15,15	0,15	1,00	7 458	14,75	27,11
Pengrowth Energy	PGF	10,94	-0,09	-0,82	871	8,48	13,96
▼ Pétrolière Impériale	IMO	43,36	-0,83	-1,88	1 812	34,15	54,00
▼ Suncor Energy	SU	29,06	-0,79	-2,65	6 528	23,97	47,27
▼ Talisman Energy	TLM	12,33	-0,32	-2,53	8 288	11,34	24,82
TransCanada	TRP	42,41	0,05	0,12	1 091	36,10	44,10

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>FINANCIÈRES</b>							
B. CIBC	CM	71,93	0,01	0,01	1 772	67,32	85,56
▼ B. de Montréal	BMO	56,00	-0,66	-1,16	2 894	55,02	63,94
B. Laurentienne	LB	45,27	-1,32	-2,83	141	38,62	55,87
B. Nationale	NA	67,20	-0,90	-1,32	861	63,27	81,98
▼ B. Scotia	RY	48,57	-0,90	-1,82	5 713	43,30	61,53
B. Royale	BNS	48,85	-0,13	-0,27	3 617	47,54	61,28
B. TD	TD	73,64	0,37	0,50	3 073	68,13	86,82
▼ Brookfield Asset	BAM.A	27,78	-0,44	-1,56	639	25,91	33,95
Cominar Real	CUF.UN	21,97	0,11	0,50	282	20,00	23,00
Corp. Fin. Power	PWF	25,33	0,03	0,12	418	23,62	31,98
▼ Fin. Manuvie	MFC	10,91	-0,41	-3,62	7 678	10,69	19,29
▲ Fin. Sun Life	SLF	19,86	1,54	8,41	7 812	17,92	34,39
Great-West Lifeco	GWO	19,97	-0,12	-0,60	574	19,20	27,85
▼ Industrielle All.	IAG	26,58	-0,46	-1,70	220	25,22	42,02
▼ Power Corporation	POW	22,40	-0,25	-1,10	3 317	20,90	29,50
▼ TMX	X	42,45	-0,55	-1,28	140	35,49	45,69

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>INDUSTRIELLES</b>							
▲ Air Canada	AC.B	1,11	0,03	2,78	434	0,99	3,86
▼ Bombardier	BBD.B	3,63	-0,04	-1,09	3 717	3,42	7,29
CAE	CAE	10,04	-0,03	-0,30	294	9,03	13,36
Canadien Pacifique	CP	64,84	0,09	0,14	489	46,01	69,48
Chemin de fer CN	CNR	78,59	-0,38	-0,48	1 176	63,72	81,79
SNC-Lavalin	SNC	49,33	0,11	0,22	584	38,51	63,23
▼ Transcontinental	TCLA	10,65	-0,22	-2,02	140	9,96	17,25
TransForce	TFI	13,36	-0,04	-0,30	75	9,76	16,00

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>MATÉRIAUX</b>							
▼ Agrium	AGU	68,94	-1,10	-1,57	751	63,93	98,02
▼ Barrick Gold	ABX	49,23	-1,47	-2,90	4 095	42,06	55,36
▼ Goldcorp	G	49,52	-1,68	-3,28	2 560	38,99	55,93
▼ Kinross Gold	K	13,04	-0,57	-4,19	4 839	12,59	19,04
▼ Mines Agnico-Eagle	AEM	43,08	-0,90	-2,05	1 889	41,73	84,91
Potash	POT	41,27	-0,30	-0,72	2 161	40,60	63,19
▼ Teck Resources	TCK.B	37,05	-0,87	-2,29	3 315	27,39	64,62

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>SERVICES PUBLICS</b>							
Fortis	FTS	32,59	0,01	0,03	1 054	28,24	35,45
TransAlta	TA	20,87	-0,02	-0,10	3 234	19,45	23,42

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>TECHNOLOGIE</b>							
CGI	GIB.A	18,78	0,06	0,32	394	16,35	24,30
Research In Motion	RIM	16,65	-0,11	-0,66	1 226	16,35	69,30

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>							
▲ BCE	BCE	41,20	0,46	1,13	2 133	33,75	41,20
Bell Alliant	BA	28,31	0,28	1,00	447	25,21	29,19
▲ Rogers	RCL.B	37,33	0,57	1,55	1 639	33,29	39,13
Telus	T	55,36	0,01	0,02	1 423	44,98	56,30

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>							
iShares DEX	XBB	31,29	0,04	0,13	118	29,19	31,42
▼ iShares MSCI	XEM	22,00	-0,60	-2,65	45	20,10	27,24
▼ iShares MSCI EMU	EUZ	28,00	-1,22	-4,18	391	25,57	42,22
▼ iShares S&P 500	XSP	14,21	-0,22	-1,52	143	12,31	15,77
▼ iShares S&P/TSX	XIC	18,82	-0,20	-1,05	109	17,10	22,61



Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1262,98	-3,75	-0,30
INDICE QUÉBEC IQ120	1350,26	-8,88	-0,67

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO</b>							
Talisman Energy	TLM	12,33	-0,32	-2,53	8 288	11,34	24,82
Fin. Sun Life	SLF	19,86	1,54	8,41	7 812	17,92	34,39
Fin. Manuvie	MFC	10,91	-0,41	-3,62	7 678	10,69	19,29
Nexen	NXY	15,15	0,15	1,00	7 458	14,75	27,11
Suncor Energy	SU	29,06	-0,79	-2,65	6 528	23,97	47,27
B. Royale	RY	48,57	-0,90	-1,82	5 713	43,30	61,53
iShares S&P/TSX	XIU	16,98	-0,22	-1,28	5 509	15,61	20,71
Kinross Gold	K	13,04	-0,57	-4,19	4 839	12,59	19,04
Canadian Oil Sands	COS	20,99	0,07	0,33	4 286	18,17	33,94
Husky Energy	HSE	24,85	-0,15	-0,60	4 239	20,63	30,58

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES GAGNANTS EN %</b>							
Fin. Sun Life	SLF	19,86	1,54	8,41	7 812	17,92	34,39
Horizons BetaPro	HJD	10,11	0,75	8,01	8	7,30	14,12
Horizons BetaPro	HKD	11,50	0,80	7,48	23	7,77	16,23
Alexco Resource	AXR	7,72	0,42	5,75	375	5,87	9,75
Horizons BetaPro	HMD	6,35	0,33	5,48	86	4,42	11,49
Horizons BetaPro	HBD	13,65	0,70	5,41	32	11,00	24,60
Horizons BetaPro	HZD	5,91	0,30	5,35	731	3,81	14,36
Horizons BetaPro	HGD	8,16	0,39	5,02	655	6,69	12,00
Horizons BetaPro	HND	16,32	0,77	4,95	708	6,26	16,32
European	EGU	13,43	0,57	4,43	1 311	8,12	17,37

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
<b>LES PERDANTS EN %</b>							
Le Chateau	CTU.A	1,98	-1,22	-38,12	614	1,98	13,16
Pstmda Nwk Vt Nc	PNC.B	8,50	-1,50	-15,00	1	8,16	17,75
US Gold Canadian	UXE	3,47	-0,48	-12,15			

# ÉCONOMIE

## Sun Life revoit sa stratégie aux États-Unis

L'entreprise sonne le glas des produits de rente à capital variable et d'assurance vie individuelle

GÉRARD BÉRUBÉ

Absorbant le choc d'un abaissement des taux d'intérêt de long terme par la Réserve fédérale, la Financière Sun Life redéfinit ses priorités aux États-Unis. L'institution cessera d'y vendre des produits de rente à capital variable et d'assurance vie individuelle.

Au terme d'un examen stratégique, la Financière Sun Life a annoncé hier qu'elle cesserait d'offrir en souscription ses produits de rente à capital variable et d'assurance vie individuelle destinés au marché américain dès le 30 décembre. « Cette décision a été prise en raison des caractéristiques défavorables que présentent ces produits sur le plan économique, les fluctuations actuelles des marchés financiers et les exigences réglementaires faisant en sorte qu'ils ne contribuent plus à accroître la valeur offerte aux actionnaires », a résumé Dean A. Connor, président et chef de la direction.

Cet examen stratégique a permis à la Sun Life de confirmer son intérêt à renforcer sa position dans les domaines de l'assurance, de la gestion de patrimoine et des garanties collectives au Canada. Et aux États-Unis, de donner désormais priorité aux secteurs de l'assurance collective et des garanties facultatives. La Sun Life se situe parmi les dix principaux acteurs sur le marché américain de l'assurance collective aux États-Unis.

L'institution a pris soin d'ajouter que la décision de cesser de vendre des produits de rente à capital variable et d'assurance vie individuelle aux États-Unis n'aurait aucune incidence sur les clients existants et sur leurs contrats. Elle devrait également être sans incidence notable sur les résultats de 2012. « Il est estimé que les coûts ponctuels de transition liés à l'abandon de ces produits se situent entre 75 et 100 millions environ, avant impôts. Une partie de ces coûts sera comptabilisée au quatrième trimestre de 2011, et le reste devrait être passé en charges en 2012 », peut-on

lire. Devrait s'ajouter un écart d'acquisition de 97 millions lié aux affaires de rente à capital variable de la FSL États-Unis.

Le 2 novembre dernier, la Financière Sun Life confirmait l'inscription d'une perte opérationnelle de 572 millions pour le troisième trimestre de 2011. Au final, la perte déclarée s'est chiffrée à 621 millions, ou à 1,07 \$ par action, comparativement à un bénéfice net de 416 millions, ou 73 ¢ par action. Aux prises avec la volatilité des marchés financiers et avec les pressions baissières sur les taux d'intérêt de moyen à long terme, l'institution devenait ainsi le premier grand assureur à afficher une perte.

« Le troisième trimestre a été une période marquée par la volatilité exceptionnelle des marchés. Les marchés des actions nord-américains ont régressé de 12 % à 14 %, tandis que les rendements des titres à revenu fixe ont chuté devant l'incertitude économique suscitée par les mesures prises en matière de politique monétaire par l'Union européenne et les États-Unis visant à baisser les taux d'intérêt sur les titres du Trésor à long terme. »

Mais l'opération Twist, annoncée par la Réserve fédérale américaine le 21 septembre dernier, qui vise à baisser les taux d'intérêt de long terme, fait mal aux assureurs. L'institution a dû constituer une provision de 684 millions découlant du recul prononcé tant des marchés des actions que des taux d'intérêt, reflété principalement dans les activités liées à l'assurance vie individuelle et aux rentes à capital variable de la FSL États-Unis.

Elle a ajouté qu'il pourrait y avoir un débordement aux résultats du quatrième trimestre. Si les conditions des marchés en date du 30 septembre dernier devaient prévaloir, « la réduction ponctuelle prévue du bénéfice net se situerait dans une fourchette de 550 à 650 millions », avait-elle ajouté.

Le Devoir



MARIO BEAUREGARD LA PRESSE CANADIENNE

Les bureaux de la Financière Sun Life à Toronto

Diffusion sur appareils portables des matchs de la LNH et de la NFL

## Les ententes exclusives de Bell indisposent le CRTC

Ottawa — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a critiqué hier Bell Mobilité pour avoir conclu des ententes exclusives avec les ligues professionnelles de hockey et de football américain au sujet des droits de diffusion sur appareils portables.

Selon le CRTC, la société de téléphonie sans fil s'est donné un important avantage concurrentiel en signant de tels accords avec la Ligue nationale de hockey (LNH) et la National Football League (NFL). « Les Canadiens ne devraient pas être obligés de s'abonner au service sans-fil d'une compagnie particulière pour accéder à leur contenu préféré », a affirmé dans un communiqué le président du CRTC, Konrad von Finckenstein. « Une concurrence saine et équitable entre les fournisseurs de services assure un plus grand choix aux Canadiens. »

Le CRTC s'est penché sur la question à la suite d'une plainte déposée par Telus Communications, qui a essayé sans succès de négocier pour obtenir ces droits, d'abord auprès des deux ligues, puis auprès de Bell. Le contenu de la LNH touché comprend des matchs et des extraits vidéo des meilleurs moments, tandis que le contenu de la NFL comprend des matchs en période de grande écoute et tous les matchs éliminatoires, y compris le Super Bowl.

Telus a fait valoir que l'entente d'exclusivité de Bell avait un impact négatif sur sa capacité à concurrencer, tant sur le marché de la distribution que sur celui du sans-fil. Bell se défendait en disant que Telus pouvait toujours diffuser du contenu non couvert par les ententes d'exclusivité et qu'il n'avait toujours pas prouvé qu'il ne pouvait pas être concurrentiel sans ce contenu.

Dans son jugement, le groupe de réglementation détermine que les ententes exclusives de Bell Mobilité assujettissent Telus à un désavantage indu, ce qui contrevient à l'Ordonnance d'exemption relative aux nouveaux médias. « Même si le marché canadien de la distribution mobile de contenu est encore en émergence, il est



KIM JAE-HWAN AGENCE FRANCE-PRESSE

Le CRTC note que « de plus en plus de consommateurs canadiens souhaitent accéder aux émissions sportives populaires de premier choix sur leur appareil mobile ».

fort probable que les sports constitueront l'un des principaux incitatifs du marché de la vidéo mobile et que de plus en plus de consommateurs canadiens souhaitent accéder aux émissions sportives populaires de premier choix sur leur appareil mobile », énonce le jugement du CRTC.

« Cette considération rend encore plus plausible le risque que les arrangements pris entre Bell et la NFL et la LNH puissent avoir une incidence néfaste importante sur la capacité de TELUS à attirer des abonnés mobiles pour son contenu de radiodiffusion. »

Bell Mobilité devra déposer un rapport d'ici 30 jours pour expliquer comment elle entend s'assurer que Telus obtiendra un accès à son contenu de la LNH et de la NFL « selon des conditions raisonnables ».

Aucune des deux entreprises n'était disponible pour commenter hier.

La Presse canadienne

## Intel réduit ses prévisions de revenus

Santa Clara — Le fabricant de puces informatiques Intel a réduit hier ses prévisions de revenus du quatrième trimestre pour les porter en deçà des attentes de Wall Street, ce que le géant américain a attribué à une pénurie de disques durs.

La société californienne de Santa Clara s'attend maintenant à afficher un chiffre d'affaires trimestriel d'entre 13,4 et 14 milliards \$US. Elle avait précédemment anticipé des revenus d'entre 14,2 et 15,2 milliards. Les analystes interrogés par FactSet prévoient quant à eux à des revenus de 14,65 milliards jusqu'à maintenant.

Intel est le premier fabricant mondial de microprocesseurs, le « cerveau » des ordinateurs. La société s'attend à ce que les ventes d'ordinateurs personnels poursuivent leur croissance au cours

du trimestre. Mais elle prévoit que ses revenus seront plus faibles parce que les sociétés réduisent leurs stocks et leurs achats de microprocesseurs en raison d'une pénurie de disques durs.

Des inondations en Thaïlande ont bousculé la production des fabricants d'ordinateurs, plusieurs de ces entreprises y exploitant des usines. Selon la firme de recherche iSuppli, les livraisons mondiales d'ordinateurs personnels devraient totaliser 84,2 millions au cours des trois premiers mois de 2012, une baisse par rapport aux prévisions précédentes de 88 millions livraisons.

Intel s'attend à ce que la pénurie de disques durs se poursuive au cours du premier trimestre.

Associated Press

POUR

# NOËL

OFFREZ UN ABONNEMENT AU JOURNAL LE DEVOIR à un nouvel abonné et recevez GRATUITEMENT le livre Les 100 meilleurs vins à moins de 25\$ ainsi qu'un sac réutilisable

**POUR COMMANDER**  
514 985-3355 1 800 463-7559

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	75 <sup>45</sup> \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	132 <sup>98</sup> \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	252 <sup>75</sup> \$ + taxes
52 semaines, le samedi	131 <sup>23</sup> \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

Avant de communiquer avec nous, assurez-vous d'avoir :  
l'adresse complète et le numéro de téléphone de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'au 20 décembre 2012 inclusivement. Quantité de livres limitée.

# ÉCONOMIE

## Commission nationale des valeurs mobilières L'Alberta est prête à collaborer avec Ottawa

Ottawa — Le gouvernement de l'Alberta se montre moins virulent dans son opposition à la création d'une commission nationale des valeurs mobilières, a indiqué hier le ministre des Finances de la province.

Ron Liepert soutient que si la Cour suprême du Canada statuait qu'Ottawa dispose des compétences nécessaires pour créer une commission unique, l'Alberta serait prête à collaborer avec le gouvernement fédéral.

Les provinces de l'Alberta et du Québec ont porté leur cause devant les tribunaux dans ce dossier piloté par le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty. Les deux gouvernements estiment qu'Ottawa empièterait sur les compétences provinciales en adoptant une telle mesure.

Le ministre Liepert affirme toutefois que tant et aussi longtemps que l'Alberta a son mot à dire sur les règlements touchant le secteur de l'énergie, la province serait prête à négocier avec Ottawa pour la création d'une commission nationale.

Le Canada est la seule puissance industrielle à ne pas avoir de commission nationale, et Ottawa estime que le fait d'avoir 13 commissions différentes entraîne des frais supplémentaires. Le gouvernement fédéral soutient également qu'il est plus difficile, dans le cadre de ce modèle, de repérer et de condamner les fraudeurs.

Le plus haut tribunal du pays devrait rendre son jugement dans ce dossier en février.

La Presse canadienne

Conférence économique annuelle tenue à huis clos

## Inflation et croissance, les priorités de la Chine

Pékin devrait maintenir le cap, en dépit des pressions extérieures

ELEAINE KURTENBACH

Shanghai — Les principaux dirigeants de la Chine devraient endosser lors d'une rencontre annuelle des ajustements de politiques pour la prochaine année visant à contenir l'inflation et soutenir la croissance.

Alors que Pékin se prépare à l'arrivée d'une nouvelle génération de dirigeants au Parti communiste en 2012, l'attention reste sur la stabilité. Aucun virage majeur dans la stratégie ne devrait émaner de la conférence économique tenue derrière des portes closes jusqu'à demain.

Néanmoins, la crise persistante en Europe et la faible reprise aux États-Unis, et un ralentissement au pays, font gonfler la pression sur la Chine pour en arriver à des progrès plus rapides vers un rééquilibrage, afin de dépendre davantage de la demande des consommateurs chinois et moins des exportations et des investissements, soutiennent des analystes.

«Est-ce que quelque chose de substantiel peut être fait pour rééquilibrer l'économie? Les inégalités au pays s'élargissent, plutôt



LIU JIN AGENCE FRANCE-PRESSE

Les dirigeants chinois devraient continuer de contenir l'inflation.

que de s'amoinrir», a fait valoir Standard Chartered Bank dans un document dévoilé hier. L'institution a dit croire à la nécessité de réformes plus larges, notamment une amélioration des programmes sociaux, pour aider à stimuler le pouvoir d'achat.

Le document estime que les investissements ont compté pour plus de la moitié de l'acti-

tivité économique en Chine cette année, en hausse par rapport à 43 % en 2008. Dans la plupart des économies avancées, les dépenses des consommateurs occupent la part du lion de l'économie.

Ayant fait tomber l'inflation à 4,2 % en novembre, comparativement au sommet de 6,5 % en juillet, les stratégies de la Chine demeurent aux aguets contre

une résurgence d'une inflation potentiellement déstabilisatrice.

«Pour combattre une fièvre, vous ne pouvez pas seulement prendre un médicament contre le rhume», a illustré le journal du parti *People's Daily* dans un commentaire, hier, soulignant divers risques à la croissance, incluant un rebond potentiel dans les prix des maisons, qui ont commencé à chuter, mais restent plus élevés que ce que les consommateurs espèrent.

Au lieu des dépenses massives de stimulation que la Chine avait ordonnées fin 2008 pour contrer la crise mondiale, des analystes croient que les autorités devraient cette fois miser plus sur les réductions d'impôt et les mesures administratives pour aider à encourager davantage les dépenses des consommateurs.

Donnant le ton pour la rencontre de cette semaine, le bureau politique du Parti communiste a annoncé vendredi dernier vouloir maintenir une politique monétaire «prudente» — signifiant une volonté de garder l'inflation sous contrôle — et des politiques fiscales proactives.

Associated Press

## L'OCDE confirme le ralentissement des grandes économies

Paris — Les indicateurs avancés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) signalent un «ralentissement de l'activité» des principales économies mondiales, a indiqué l'OCDE dans un communiqué publié hier.

Ces indicateurs composites avancés de l'OCDE calculés en octobre «continuent de signaler un ralentissement de l'activité économique» à l'avenir dans «la plupart des grandes économies, mais avec des variations dans la force» de ce ralentissement, précise

l'organisation qui réunit les pays les plus riches de la planète.

Conçu pour anticiper les points de retournement de l'activité économique, rappelle l'OCDE, l'indicateur composite avancé pour la zone OCDE, tout comme celui du G7, a enregistré un recul de 0,3 point en octobre. Il s'agit du huitième mois consécutif de baisse pour la zone des 34 pays de l'OCDE, avec un premier recul très léger en mars. Pour le G7, le repli est le septième consécutif.

Les inversions de tendance

de l'indice précédent généralement de 6 mois environ les inversions de l'activité économique, selon l'OCDE.

«Les indicateurs composites avancés pour le Canada, la Chine et les États-Unis continuent de signaler un ralentissement de l'activité économique autour de sa tendance de long terme mais avec un léger déclin par rapport au mois» précédent, note l'OCDE.

Les indicateurs pour le Japon et la Russie montrent «une activité économique au-dessus de la

tendance de long terme, avec un ralentissement léger pour la Fédération de Russie et un ralentissement un peu plus fort tout en étant modéré pour le Japon». Au Brésil, en France, en Allemagne, en Inde, en Italie, au Royaume-Uni et dans la zone euro, dans son ensemble, «les indicateurs composites avancés continuent de signaler fortement une activité économique en deçà de sa tendance de long terme», poursuit l'OCDE.

Agence France-Presse

## La croissance viendra du gaz et du pétrole

Toronto — Les matières premières continueront d'alimenter les économies de la Saskatchewan, de l'Alberta et de Terre-Neuve-et-Labrador l'an prochain et les secteurs pétrolier et gazier seront le moteur de la croissance économique canadienne, selon les plus récentes perspectives provinciales des services économiques de la Banque Royale.

Dans un rapport dévoilé hier, la plus grande banque au pays a estimé que «le facteur de différenciation le plus important» pour la croissance des provinces en 2012 continuerait d'être le dynamisme du secteur des ressources naturelles.

La Saskatchewan, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador ont toutes d'importants actifs de production de pétrole et de gaz naturel. Selon la Royale, la Saskatchewan devrait connaître la plus importante croissance en 2012, soit 4,2 %, par rapport à 4,5 % pour l'année qui se termine. L'Alberta devrait afficher une croissance de 3,9 %, tandis que l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador devrait croître de 2,8 % — soit un peu plus que la prévision de croissance moyenne de 2,5 % pour l'ensemble des provinces.

Au Québec, la croissance économique devrait se situer à 1,8 % l'an prochain, calcule la Royale. Les récentes pertes d'emploi de la province menacent d'éroder la confiance des consommateurs en 2012, explique l'institution. Même si la Banque Royale se dit «persuadée» que l'économie québécoise s'améliorera, elle juge que celle-ci bénéficie d'un très faible élan à quelques semaines de l'arrivée de 2012 et que, conséquemment, sa croissance sera «très modeste» l'an prochain.

Le secteur automobile reprend aussi de la vigueur, après les interruptions de productions causées par le séisme et le tsunami au Japon au printemps et les récentes inondations en Thaïlande.

La Presse canadienne

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

**Sudoku** par Fabien Savary

				8				3
1	8							5 6
	6			5				9
				2				8
2	9		1			4		5
					5			7
	1	3	9			6		
				7	4		5	
								3

Niveau de difficulté : DIFFICILE 1946

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

**Solution du dernier numéro**

9	8	3	2	7	4	6	5	1
1	2	5	9	6	8	7	3	4
4	7	6	3	1	5	8	2	9
6	5	4	7	3	1	2	9	8
3	9	2	8	4	6	1	7	5
7	1	8	5	2	9	3	4	6
2	6	1	4	9	7	5	8	3
8	3	9	6	5	2	4	1	7
5	4	7	1	8	3	9	6	2

1945

**SUDOKU : le logiciel**  
10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
[www.les-mordus.com](http://www.les-mordus.com)

**AVIS PUBLICS**  
TOMBÉES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES  
Le Devoir ne sera pas publié les 26 et 27 décembre 2011 ainsi que les 2 et 3 janvier 2012.  
Le service des avis sera fermé ces mêmes journées.

RÉSERVATIONS ET MATÉRIELS  
Publications des vendredis 23 déc. et 30 déc. : les mercredis précédents avant 12h  
Publications des samedis 24 déc. et 31 déc. : les mercredis précédents avant 16h  
Publications des mercredis 28 déc. et 4 janv. : les jeudis précédents avant 12h  
Publications des jeudis 29 déc. et 5 janv. : les jeudis précédents avant 16h

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

**Avis public**  
Montréal

**ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**  
Avis est donné que le conseil d'agglomération, à son assemblée du 24 mars 2011, a adopté le règlement suivant : RCG 11-006 Règlement modifiant le Règlement sur le régime de retraite des pompiers (R-3.5)

L'objet consiste à incorporer les modifications requises par loi, et touchent notamment la définition de conjoint, les droits des participants avec peu de service, l'ajout d'une option de rente, la cessation de vie maritale, les prestations de décès avant la retraite, les mutations entre régimes de la Ville et l'administration du régime. Les modifications permettent aussi d'inclure certaines primes dans les gains cotisables, ajustent les modalités de rachat, et prévoient la possibilité de transferts en provenance de régimes externes. La majorité de ces modifications prennent effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

L'enregistrement requis par la Loi sur les régimes complémentaires de retraite (L.R.Q., chapitre R-15.1) pour ce règlement a été effectué par la Régie des rentes du Québec le 29 novembre 2011. Cette décision d'enregistrement concerne aussi le texte du règlement refondu (R.R.V.M. c. R-3.5) daté du 22 septembre 2000 ainsi que les modifications apportées par le règlement intitulé « Règlement modifiant le régime de retraite des pompiers » (02-093) adopté à l'assemblée du 20 juin 2002.

Le règlement RCG 11-006 entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : [www.ville.montreal.qc.ca/reglements](http://www.ville.montreal.qc.ca/reglements).  
Montréal, le 13 décembre 2011

Le greffier de la Ville,  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

**AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES**  
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)  
Courriel : [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

**Avis public**  
Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Dates **le lundi 19 décembre 2011, à 14 h**  
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

Vous êtes invité à participer à la période de questions du public n'aura pas lieu au début de l'assemblée mais à 19 h. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant la reprise de la séance à 19 h.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).  
La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.  
Montréal, le 13 décembre 2011

Le greffier de la Ville,  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

**Avis public**  
Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Dates **le jeudi 22 décembre 2011, à 17 h**  
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville  
275, rue Notre-Dame Est  
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 16 h et 17 h, en utilisant la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin). Les inscriptions se feront, par tirage au sort, dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée.

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).  
La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.  
Montréal, le 13 décembre 2011

Le greffier de la Ville,  
M<sup>re</sup> Yves Saindon

**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Georgette Méthot, veuve de René Rivery**, née le 25 juillet 1922, en son vivant domiciliée au 30, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, Québec, H2T 1G9, survenu le 20 février 2011, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale.

Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé, à l'étude de **M<sup>re</sup> Jacques CHAPLEAU**, notaire, sise au 11903, boulevard Sainte-Gertrude, Montréal, arrondissement Montréal-Nord, Québec, H1G 5R1.  
Donné ce 9 décembre 2011.  
M<sup>re</sup> Jacques Chapleau, notaire

**NATHALIE BRAULT SYNDIC INC., Syndic**  
Nathalie Brault, CMA, CIRP  
Syndic administrateur  
400, boul. St-Martin Ouest  
Suite 305  
Laval (Québec) H7M 3Y8  
Tél. : 450-238-1445 / 514-228-1822  
Télex : 450-933-3405

**NB**  
NATHALIE BRAULT  
SYNDIC DE FAILLITE

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de **Georgette Méthot, veuve de René Rivery**, née le 25 juillet 1922, en son vivant domiciliée au 30, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, Québec, H2T 1G9, survenu le 20 février 2011, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice successorale.

Cet inventaire peut être consulté par tout intéressé, à l'étude de **M<sup>re</sup> Jacques CHAPLEAU**, notaire, sise au 11903, boulevard Sainte-Gertrude, Montréal, arrondissement Montréal-Nord, Québec, H1G 5R1.  
Donné ce 9 décembre 2011.  
M<sup>re</sup> Jacques Chapleau, notaire

**Don in memoriam**  
Un don de réconfort et d'espoir  
514 527-2194  
1 877 336-4443  
[www.fqc.qc.ca](http://www.fqc.qc.ca)

Fondation québécoise du cancer

**JEAN FORTIN & ASSOCIÉS syndics**

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
Dans l'affaire de la faillite de :

**FAILLITE : Le 6 décembre 2011**  
ALAIN PAGÉ  
Assemblée : 19<sup>e</sup> jour de décembre 2011 à 16 h à l'adresse suivante : 7744, RUE SHERBROOKE EST, BUREAU 101, MONTRÉAL (QC) H1L 1A1.

**FAILLITE : Le 6 décembre 2011**  
LINE GAGNON  
Assemblée : 19<sup>e</sup> jour de décembre 2011 à 16 h 30 à l'adresse suivante : 7744, RUE SHERBROOKE EST, BUREAU 101, MONTRÉAL (QC) H1L 1A1.

Le 8 décembre 2011.

Jean Fortin & Associés Syndics Inc.  
Tél. : (450) 442-3260 [www.jeanfortin.com](http://www.jeanfortin.com)

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

## ÉCONOMIE

## VOYAGE

## Sunwing achète un voyageur américain

Vacation Express vend chaque année 2 millions de forfaits vers le Sud

GÉRARD BÉRUBÉ

Le Groupe de voyage Sunwing prend solidement racine aux États-Unis en se portant acquéreur de Vacation Express, présenté comme étant l'un des trois plus importants tours opérateurs américains. Outre l'expansion territoriale, cette acquisition apporte au deuxième voyageur intégré en importance au Canada des activités complémentaires vers le sud et une source d'alimentation supplémentaire soutenant son incursion dans le secteur de l'hôtellerie.

Sunwing a annoncé hier l'acquisition de 100 % de Vacation Express. Le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. «Basé à Atlanta, Vacation Express, établi depuis plus de 22 ans, est l'un des premiers voyageurs d'importance aux États-Unis. Ce dernier met sur le marché des forfaits vacances vers des destinations et stations balnéaires dans les Caraïbes, au Mexique et en Amérique centrale, dont la plupart sont desservies par Sunwing et Signature», peut-on lire dans le communiqué. Ses deux principaux concurrents sont Apple Vacations, de Philadelphie, et Funjet, de Milwaukee.

Vacation Express emploie 75 personnes et revendique quelque 2 millions de forfaits par année, desservis par l'intermédiaire de vols notifiés au départ de huit grandes villes américaines. Vacation Express s'en remet également aux transporteurs réguliers offrant des départs à partir de New York, Chicago, Boston et Los Angeles. Ses forfaits vacances sont disponibles par l'entremise des agences de voyages aux États-Unis.

À titre de comparaison «plus de 1,3 million de voyageurs par année prennent un vol avec Sunwing Airlines et achètent des forfaits vacances à destination du Mexique, de l'Amérique centrale, des Caraïbes, de l'Europe et des États-Unis par le biais de Va-



ARCHIVES REUTERS

cances Sunwing et Vacances Signature», a souligné le voyageur intégré.

«Bien que sa présence soit au niveau national, la force principale de Vacation Express est de servir les états du sud-ouest et du mid-ouest, avec un fort achalandage pendant les mois d'été, contrairement au Canada, pays pour lequel la haute saison est en hiver», ajoute le communiqué. Pour Stephen Hunter, président et chef de l'exploitation du Groupe de Voyage Sunwing, «ceci est une grande opportunité nous permettant non seulement de croître, mais aussi de faire d'une manière en créant une synergie importante pour nous et pour nos partenaires hôteliers».

Sam Char, directeur exécutif pour le Québec, souligne également que Vacation Express «contribuera à renforcer nos liens avec les hôteliers des desti-

nations soleil, puisque c'est surtout l'été que les Américains voyagent dans le Sud. Cela nous permet donc d'offrir à nos partenaires hôteliers un niveau de production plus équilibré. Bien sûr, proportionnellement, les Américains sont moins nombreux à détenir des passeports que les Canadiens ou les Européens, mais ce marché de 350 millions d'habitants n'en demeure pas moins énorme!»

Sam Char mise également sur une ouverture imminente de Cuba aux touristes américains.

## Incursion hôtelière

D'ailleurs, en novembre dernier, Sunwing élargissait son incursion dans l'hôtellerie en annonçant une nouvelle filiale hôtelière, Memories Hotels and Resorts, disposant de quatre hôtels à Cuba. Cette intégration de Sunwing étendue à la pro-

priété hôtelière avait été présentée en octobre, donnant naissance à la filiale Blue Diamond Resort. Un premier site de villégiature était alors dévoilé au Panama sous la marque Royalton Panama Luxury Resort, empruntant au concept haut de gamme cinq étoiles «Luxe tout-compris».

Pour Memories, les trois premiers hôtels sont offerts depuis ce mois-ci. Situés dans les Cayos, à Cuba, l'un est construit à Cayo Coco, les deux autres à Cayo Santa Maria. Le quatrième devrait être disponible au début de 2012 et sera également érigé à Cayo Coco. «Une fois le tout opérationnel, le nombre total de chambres sous la bannière Memories à Cuba sera de 2314», a précisé Sunwing.

Le Devoir

## Gignac demande à Résolu d'annoncer des investissements au Saguenay

L'arrêt de la machine à papier numéro six se traduira par 125 mises à pied

SYLVAIN LAROCQUE

Se disant «fortement indisposé» par la décision de Produits forestiers Résolu de fermer la machine à papier numéro six de l'usine de Kénogami, le ministre des Ressources naturelles, Clément Gignac, donne jusqu'à jeudi à l'entreprise pour annoncer de nouveaux investissements au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

«Qu'on m'annonce la fermeture définitive d'une machine à l'aube du renouvellement [de droits hydrauliques], sans me donner un plan de match précis avec un engagement ferme et un échéancier précis d'investissements ou de réouverture de machines ou d'usines au Saguenay-Lac-Saint-Jean, je trouve ça inacceptable», a lancé hier M. Gignac au cours d'un entretien téléphonique.

«On va regarder toutes les options qui se présentent devant nous», a-t-il ajouté, sans toutefois vouloir aller jusqu'à évoquer la reprise des centrales hydroélectriques de Résolu par Hydro-Québec.

La fermeture de la machine numéro six fera perdre leur emploi à quelque 125 travailleurs. L'effectif de l'usine passera donc de 344 à 219 personnes.

«Ça fait au moins dix ans qu'on parle de l'avenir de la machine numéro six parce que c'est une machine qui date, qui est désuète et qui produit peu, environ 60 000 tonnes par année», a déclaré Pierre Choquette, porte-parole de Résolu, l'ancienne AbitibiBowater.

La compagnie dit avoir fait part dès le mois de juin aux employés concernés de la possibilité que la machine soit mise au rancart. Depuis cette rencontre, la demande pour le produit fabriqué par la machine, le papier glacé pour encarts publicitaires, a continué à baisser, a expliqué M. Choquette.

Le grand patron de Résolu,

Richard Garneau, a fait mention de la fermeture de la machine numéro six au cours d'une conversation téléphonique avec le ministre Gignac, la semaine dernière. Celui-ci a alors demandé au dirigeant de préciser ses projets d'investissements dans la région avant d'annoncer la fermeture. En vain.

Les droits hydrauliques qui permettent à Résolu d'exploiter des centrales sur la rivière Shipshaw expirent le 31 décembre. Pour les renouveler, l'entreprise doit promettre d'investir au moins 350 millions dans la région d'ici 2022. Or jusqu'ici, elle n'a pris aucun engagement.

«Qu'on ne vienne pas me dire du côté de Produits forestiers Résolu qu'on n'a pas d'argent, a lâché Clément Gignac. S'ils ont assez d'argent pour faire une offre d'achat hostile sur [le fabricant de pâte à papier] Fibrek pour 130 millions...»

## Le maire Tremblay

De son côté, le maire de Saguenay, Jean Tremblay, s'est dit extrêmement déçu de la fermeture de la machine numéro six. Il ne croit pas que la forêt «ne marche plus» au Québec.

La décision de la compagnie survient quelques semaines après la tenue d'une manifestation à Saguenay en faveur du maintien des activités de la machine. Un millier de personnes y avaient participé.

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) a également déploré la fermeture.

«C'est pour le moins étrange, cette manière de faire», a commenté lundi Renaud Gagné, vice-président du SCEP-Québec.

M. Gagné a demandé à Résolu de protéger et d'entretenir les équipements de la machine numéro six afin de permettre l'examen d'autres créneaux de production.

La Presse Canadienne



Clément Gignac

## EN BREF

## Dividendes en hausse

Le conseil d'administration de Boeing a approuvé hier une augmentation de son dividende trimestriel de 5 %. Le groupe a déclaré un dividende de 44 CUS par action, contre 42 CUS prévus précédemment. Plus tôt dans la journée, Pfizer avait également relevé son dividende de 10 % et General Electric de 13 % la semaine dernière. Boeing a fait état de résultats solides pour le trimestre à septembre et a relevé sa prévision pour 2011, grâce à une demande soutenue. — Reuters

## Hausse plus lente du prix des aliments

Guelph — Une nouvelle étude laisse croire que les Canadiens pourraient avoir un certain répit dans leurs dépenses alimentaires l'année prochaine, alors que les prix des aliments augmentent beaucoup plus lentement. Deux professeurs de l'université de Guelph, en Ontario, ont indiqué que les prix des aliments connaîtraient une hausse en deçà du taux actuel d'infla-

tion. L'indice des perspectives 2012, dévoilé hier, estime à environ 2 %, au plus, l'augmentation générale des prix des aliments. Le coût des produits de la viande grimpera d'environ 3 %, tandis que celui des légumes frais progressera d'entre 1 et 3 %. Comparativement à 2011, ces augmentations sont relativement faibles, alors que la hausse des prix des produits de la viande a été cette année de 5 % et celle des légumes frais, de 10 %.

— La Presse canadienne

## Le déficit budgétaire américain en baisse

Washington — Le déficit budgétaire américain a reculé en novembre, à 137,3 milliards par rapport aux 150,39 milliards de dollars enregistrés l'année précédente, ce qui représente une baisse de 9 %, a annoncé hier le Trésor américain. Le déficit sur l'ensemble de l'exercice qui a débuté en octobre s'élève à 235,77 milliards, contre 290,83 milliards sur la même période l'année précédente. — Reuters

## LES PETITES ANNONCES

## AVIS DE DÉCÈS

**I • N • D • E • X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES  
ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**LES PETITES ANNONCES**

**DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**  
Télécopieur: **514-985-3340**

petitesannonces@ledevoir.com  
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

**301**  
CEUVRES D'ART

CEUVRES D'ART à vendre  
www.oeuvresdart.ca

Tableau du peintre canadien Philip Henry Howard Surrey (1910-1990)  
Dimension 18" X 24", intitulée "Le St-Laurent à Verdun", 1978. Faites une offre! 514-501-2084

**307**  
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

**515**  
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART  
REMERCIEMENTS CONDOLÉANCES  
ANNIVERSAIRES HOMMAGE  
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149  
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :  
107 - 1855 du Havre,  
Montréal H2K 2X4

**Gignac, Diane**  
1947-2011

À Le Gardeur, le 9 décembre 2011, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Diane Gignac. Elle laisse dans le deuil ses filles Marie-Claude Reimann (Éric), Annick Reimann (Martin-Érick), ses petits-enfants Océane et Lenny, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Elle sera exposée au :

Salon funéraire Guay inc.  
Réseau Dignité

384, rue du Village (Notre-Dame)  
Repentigny (Le Gardeur)

Les funérailles auront lieu le jeudi 15 décembre à 11 heures en l'église Saint-Paul-Ermite suivies de l'inhumation au cimetière Saint-Paul-Ermite. Heures des visites : mercredi de 19 heures à 22 heures, jeudi dès 9 heures. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

**160**  
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2  
795\$-950\$ Chauffé, électros, pl. bois, vue parc, ensoleillé, poss. garage, balcon. 514-486-4875

PLATEAU - SUPERBE 3 1/2  
Sur 50 m<sup>2</sup> (550 pi<sup>2</sup>), refait à neuf, très confortable, bois franc, mur brique, 5 électros neufs, a/c, eau ch. Internet sans fil illim. 1 090 \$/m. 514-521-7421

**163**  
OFFRE À PARTAGER

PETITE PATRIE - Gr. 6 1/2 neuf  
Style condo, WiFi, balcon, terr. Pr. marché J.-Talon et métro Beauport. Pers. tranquille. Non Fum. 690\$ tt inclus. 514 497-5769

**167**  
MEUBLÉS

SUD-OUEST près canal Lachine  
5 1/2 rénové. 1 250\$ tt inclus  
Tel/stat/internet etc... 514 934-0004

**169**  
QUÉBEC À LOUER

Les Méandres - Grand 4 1/2  
1 145 pi<sup>2</sup>, édifice luxueux. Grandes pièces, bcp d'armoires. Stat. int. Services proximité. 1 065\$. Bail juin 2013. 2 mois gratuits 418 657-9406

**170**  
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars  
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08  
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin  
Sem/mois 514 272-1803

**171**  
HORS FRONTIÈRES À LOUER

MARTINIQUE  
Condo de 2 chambres Vue mer. Localisation idéale. Tout inclus. 600 \$ / sem. 514-834-1572

**176**  
CHALET À LOUER

BORD DU FLEUVE : L'ISLET-SUR-MER  
Condos de villégiature. Location à la semaine. 1 888 845-8586 514 522-6229 oieblanchesummer.com

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?  
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

**598**  
SERVICES DIVERS

François l'Espérance et Bernard l'Espérance, avis de recherche pour une retraite tranquille. 2493 Sainte-Anne, Varennes. Sylvie Poissant

Les petits frères des Pauvres  
La famille des personnes âgées seules

Pour donner  
1.866.627.8653

**AVIS**  
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

Association québécoise des troubles d'apprentissage  
« J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté... »  
www.aqeta.qc.ca





# CULTURE



**EXPOSITION À LA GALERIE MARIE-ANNE**  
du 16 décembre 2011  
au 31 mars 2012  
Jours et heures d'ouverture  
disponibles sur le site  
www.quebecfrance.qc.ca

EXPOSITION

## Brassens ou la liberté arrive à Québec

ISABELLE PORTER

Québec — L'exposition de la Cité de la musique de Paris sur Georges Brassens débarquera à Québec pendant les Fêtes.

Intitulée *Brassens ou la liberté*, elle sera présentée du 16 décembre 2011 au 31 mars 2012 dans une galerie peu connue de Québec, la Galerie Marianne, rue Saint-Pierre.

Lancée l'hiver dernier en France, elle a été conçue par la journaliste Clémentine Derouille et le bédéiste Joann Sfar, qui laisse sa marque par les dessins qui ponctuent l'exposition ainsi que sur l'affiche en noir et blanc maculée de grands traits de rouge.

La Cité de la musique de la Villette leur avait demandé de concevoir une exposition à l'image du personnage qui saurait rejoindre le grand public tout en bousculant les idées reçues.

Très bien accueillie, *Brassens ou la liberté* est considérée comme la première grande exposition sur l'artiste dont elle retrace la vie, de sa naissance à sa mort, en insistant sur son parcours littéraire.

Les gens de Québec ne pourront pas la voir en entier, mais y trouveront l'essentiel, assure l'une des responsables du projet au Consulat de France, Geneviève Renouf. «*Ça été un gros succès tout l'été. On a de la chance de l'avoir*», a-t-elle souligné.

Présentée par l'Association Québec-France, l'exposition devrait par la suite se promener dans d'autres régions du Québec. Pour l'inauguration cet après-midi, on a voulu faire un clin d'œil au vieux ami de Brassens, Félix Leclerc, en conviant le chansonnier André Thériault qui a conçu un spectacle-hommage au poète de l'île d'Orléans. M. Thériault interprétera quelques classiques de l'auteur de *Chanson pour l'Auvergnat*.

Comme le rappelait en avril le collègue Christian Rioux dans un article sur l'exposition, Brassens disait devoir une partie de son succès à Félix Leclerc qui lui avait inspiré l'idée de chanter ses textes au début des années 1950.

Le Devoir

Palmarès du 11<sup>e</sup> Festival de Marrakech

## L'Étoile d'or au premier long métrage d'Aspöck

Le 11<sup>e</sup> Festival international du film de Marrakech vient de se clôturer sur un excellent palmarès, avec un jury présidé par le cinéaste Emir Kusturica. En octroyant l'Étoile d'or au premier long métrage de la Danoise Frederikke Aspöck, *Labrador (Out of Bounds)*, le jury a primé un film d'une grande originalité, doublé d'une force dramatique et triplé d'un regard cinématographique qui s'inscrivait dans la lignée de Bergman. Il s'agit d'un huis clos d'intensité entre une jeune femme et son compagnon, venus visiter le père de la belle dans son île déserte.

Autre bon morceau de la cuvée: *Snowton* de l'Australien

Justin Kurzel, violente histoire d'un tueur en série qui prend un jeune déséquilibré comme complice. Ce film porté par une humanité déchirante a remporté le Prix du jury en plus de valoir à son acteur principal le laurier d'interprétation masculine.

Le prix d'interprétation féminine est allé à Joslyn Jensen, excellente dans son rôle de jeune aide-soignante auprès d'un vieil homme handicapé dans *Widowhood* de l'Américain Mark Jackson, alors que le prix de mise en scène couronnait *Seven Acts of Mercy* des Italiens Gianluca & Massimiliano De Serio.

Le Devoir

EN BREF

### Un siècle d'édition

C'est hier soir qu'avait lieu à la Grande Bibliothèque l'inauguration officielle à Montréal de l'exposition *Gallimard – Un siècle d'édition 1911-2011*. Présentant une multitude de documents originaux, cette exposition célèbre les succès de la maison d'édition — ses auteurs et ses innovations éditoriales — tout en explorant ses rapports avec le Québec. Plusieurs auteurs de la maison, dont Saint-Exupéry, Sartre et Le Clézio, seront représentés ici, suscitant des échanges, sans parler des auteurs québécois publiés chez Gallimard, dont Réjean Ducharme. — *Le Devoir*

### Une suite à Tintin

New York — Les aventures de Tintin en 3D auront une suite, de nouveau réalisée par Steven Spielberg et produite par Peter Jackson, a annoncé Steven Spielberg à New York. Le réalisateur venu promouvoir son film qui sort le 21 décembre aux États-Unis, a précisé qu'il avait déjà choisi le livre d'Hergé qui servirait de base à ces nouvelles aventures du petit reporter. «*Les Dupont auront un rôle beaucoup plus important dans le nouveau film de Tintin que produira Peter Jackson*», a déclaré M. Spielberg. *Il est en train d'être écrit [...] et je le produirai avec lui comme il a produit celui-ci avec moi.* — *AFP*

Travaux d'agrandissement

## Quels projets pour le MACM ?

« On ne rase pas, toute la structure est conservée », dit l'architecte qui a mené l'étude de faisabilité pour le compte du musée

FRÉDÉRIQUE DOYON

Il y a à démolir et reconstruire. Le projet d'agrandissement du Musée d'art contemporain de Montréal doterait l'institution d'un étage supplémentaire et d'une nouvelle enveloppe, mais ne prévoit pas sa démolition complète.

L'architecte qui a mené l'étude de faisabilité pour le compte du musée corrige le tir. «*On ne rase pas, toute la structure est conservée*», a affirmé au *Devoir* Claude Provencher, un peu déçu de la mauvaise communication qui a émané du musée. «*Dans les faits, on démolit 12 % des superficies existantes. Les salles [d'exposition] vont être modifiées dans leur organisation, mais les planchers demeurent*», a-t-il précisé, préférant parler de réaménagement des intérieurs et de transformation de la façade.

L'idée de raser complètement un édifice érigé il y a moins de

20 ans faisait frémir. Surtout en temps de fragilité économique. La méprise est peut-être symptomatique du rapport ambivalent qu'entretient le Québec à son architecture, qui ne se donne pas les moyens de ses ambitions. Et qui se fait hara-kiri dès qu'il se les donne.

D'ailleurs, l'architecte ne s'en cache pas: le projet entend réparer une erreur du passé.

«*Je veux pas être dur envers mes pairs, mais il faut avouer que ce n'est pas un succès, ça n'a pas apporté beaucoup à la ville*», dit-il à propos de l'édifice qu'il qualifie de «*fermé*», de «*difficile*» et de «*pas généreux*». La transformation vise d'ailleurs à ouvrir le musée sur l'extérieur pour contribuer à l'animation de la rue, en plus de le doter de nouveaux espaces pour exposer ses collections.

Erreur et galère

Même son de cloche chez Odile Hénault, critique d'archi-

teature et ex-présidente de l'Ordre des architectes, qui voit aussi dans l'agrandissement l'occasion de «*réparer une erreur pour un concours mal fait*».

Dans un article paru en 1984, après l'annonce du gagnant du concours d'architecture du MACM en la firme Jodoin Lamarre Pratte et associés, elle soulignait une «*difficulté*»: le président du jury, Raymond T. Afleck, était également conseiller professionnel de ce jury, en plus d'avoir récemment proposé un projet pour le terrain adjacent au complexe de la Place des Arts. Et une contrainte ridicule: protéger la vue de la colonnade de Wilfrid-Pelletier, depuis l'angle Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, d'où la façade du musée construite en retrait de la rue.

Mme Hénault saluait toutefois l'initiative du gouvernement de lancer un «*concours d'idées ouvert à tous les architectes québécois*». Une approche qui se fait rare et à laquelle elle

croit encore aujourd'hui, malgré ses défaillances possibles.

C'est d'ailleurs à Québec que revient la décision de procéder ou non par concours, mais d'abord, de financer ou non le projet d'agrandissement, estimé à 88 millions de dollars. Le gouvernement pourrait aussi opter pour une formule en PPP. L'éventualité ne sourit guère à Claude Provencher, qui y voit une «*galère*» «*sans consultation, sans débat public*», «*une course à ce qu'on peut faire de plus cheap*». Rien pour aider l'expertise locale, selon lui.

À l'étroit dans ses locaux actuels, le MACM n'y expose que 1,5 % de ses collections alors que la norme internationale est de 10 %. Son projet initial d'aménager une annexe dans les silos du Vieux-Port, jugé trop coûteux, est mort avec le départ de son idéateur, l'ex-directeur Marc Mayer.

Le Devoir

## L'ÉDIFICE SAINT-SULPICE SE DÉVOILE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ON SAURA DEMAIN quel visage prendra l'édifice Saint-Sulpice, caché derrière des échafaudages depuis des mois. Le groupe *Le Vivier*, diffuseur de musiques nouvelles, qui doit s'y installer, dévoilera alors le plan de rénovation du bâtiment de style beaux-arts du Quartier latin. Le ministère de la Culture et des Communications a annoncé la nouvelle vocation de l'ancienne bibliothèque il y a plus d'un an et demi. Depuis, la Société immobilière du Québec (SIQ) a pris le relais pour élaborer le programme de construction, en collaboration avec *Le Vivier*. L'équipe de la SIQ, sous la responsabilité de l'ingénieur Inouk Charbonneau et supervisée par Pierre Aubry, s'est adjoint les services de spécialistes en patrimoine (Commission des biens culturels, Centre de conservation du Québec) et en scénographie (*Go Multimédia* et en acoustique (*Résonance*)).

Enquête américaine de la compagnie Arbitron

## Radio: la publicité ne brouille pas l'écoute

STÉPHANE BAILLARGEON

L'auditeur ne zappe pas pendant les publicités. Une enquête américaine montre que les radios commerciales conservent en moyenne 93 % de leur auditoire pendant les pauses publicitaires.

Mieux encore: les «spots» d'une minute et moins ne font fuir à peu près personne. À moins de trois minutes, la perte atteint quatre petits points, à six minutes, elle chute à 87 %.

Pour tirer ces conclusions, l'enquête de la compagnie Arbitron en collaboration avec Media Monitors et Coleman Insights a analysé environ 18 millions de pauses publicitaires totalisant

plus de 62 millions de minutes de pub diffusées pendant la dernière année sur quelque 850 chaînes américaines. La forte capacité de rétention de l'auditoire pendant les pauses brise une croyance des annonceurs qui l'évaluent plutôt aux deux tiers (68 %). Les gens de radio et les agences de publicité auraient aussi tendance à sous-évaluer la capacité de rétention du public pendant les publicités.

À l'usage et à l'évidence, la mécanique ne nuit donc pas à la popularité de la radio privée. Les données sur les auditoires québécois publiés la semaine dernière l'ont encore démontré: les chaînes commerciales attirent des millions d'auditeurs par jour. Le 98,5 FM de

Montréal a même augmenté de plus de 40 % la popularité de ses émissions telles qu'elles sont, avec leurs pauses rentables.

L'enquête américaine s'intitule *What Happens When the Spots Come On?* Elle raffine le portrait jusqu'à pouvoir établir que les émissions du matin s'avèrent particulièrement efficaces au jeu des auditoires captifs. Les publicités, généralement plus courtes, ne font alors fuir que 3 % de l'auditoire américain.

Cette réalité, si elle s'avère transférable ici, au Québec, pourrait être ajoutée aux multiples facteurs qui expliquent la croissance fulgurante de l'émission *Puisqu'il faut se lever*, animée par Paul Arcand. L'émission matinale demeure la plus

populaire au Québec, même avec ses pauses publicitaires.

«*L'incroyable capacité des stations de radio à fournir des publics pendant les pauses commerciales suggère que les programmeurs ne devraient pas être obsédés par les stratégies de placement publicitaire*», a déclaré Warren Kurtzman, président et chef de l'exploitation chez Coleman Insights. «*Il ne fait aucun doute que la diffusion excessive de publicités peut saper la réputation d'une station et nuire à ses performances à long terme, mais il y a aussi très peu d'évidences pour conforter l'idée répandue que les publicités font fuir le public à court terme.*»

Le Devoir

1921-2011

## Décès du réalisateur Jean-Paul Fugère

Il fut sans conteste un des plus grands pionniers de notre télévision, aux jours de sa première splendeur. Le réalisateur Jean-Paul Fugère, mort dimanche à l'âge de 90 ans, n'avait-il pas été à la barre de la cultissime émission *La famille Plouffe*, adaptée du roman de Roger Lemelin, ce qui lui valut d'ailleurs le trophée des splendeurs en 1955?

Il était entré au petit écran

par la porte du théâtre, comme tant d'autres. Montréalais né en 1921, il fut de la troupe des Compagnons de Saint-Laurent à la fin des années 1940, mais dès la naissance de la télévision, Jean-Paul Fugère entra en 1952 à Radio-Canada pour travailler comme régisseur et porter à l'écran son premier téléthéâtre *L'annonce faite à Marie* de Paul Claudel.

Des téléthéâtres, il en aura

réalisé une centaine en 40 ans, ne craignant pas de mettre le théâtre classique (*La cerisaie* de Tchekhov, *Phèdre* de Racine, etc.) entre toutes les mains en plus de révéler les voix de la relève. C'est sous sa gouverne que des auteurs comme Victor-Lévy Beaulieu (*In Terra Aliena*) et Jacques Poulin (*Les grandes marées*), Claude Jasmijn ou Marcel Sabourin ont pu faire leurs premiers pas au petit écran.

En 1975, c'est son adaptation télévisée qui offrit la large audience à Viola Léger dans *La Sagouine* d'Antonine Maillet. Jean-Paul Fugère dirigea l'Association des réalisateurs. En 1958 et 1959, c'est lui qui orchestra la fameuse grève des réalisateurs de Radio-Canada, qui contribua à définir les droits syndicaux.

Le Devoir